

Compte rendu de l'Assemblée générale du Conseil de Quartier
« Jardin de Reully »
mardi 18 avril 2023 – 19h
en Mairie

Maire de quartier : Pierrick Paris

Conseillers présents : Anne Blériot – Geneviève Danchin - Anne Dizier - Virginie Fioux - Anne Laurence Gautier - Bernadette Janin - Gilles Lacoste – Arthur Laurenceau - Philippe Leborgne - Jean-Pierre Petit - Micheline Pressac - Annie Saint Léger - Farschid Shah Hosseini

Excusées : Fatima Chakrani (pouvoir Philippe Leborgne)- Samia Petit (pouvoir Micheline Pressac) -

Membres associés : Bacirot - Yvon Camus - - Laurence Chaillou - Alexis Dubois- Vigne - Chantal Geay -Roland Lavigne -Claudine Millot -Marie Perrin - Christelle Sotura –

Coordinateur des Conseils de Quartier : Michel Gutierrez

Comptes rendus de réunions

Assemblée plénière du code de la rue (Hôtel de ville 30/03/2023)

Suite au lancement fin 2022 de la concertation « comment bien vivre à Paris », il est apparu une demande forte d'apaisement de l'espace public et de sécurisation de la circulation entre tous les usagers.

Le code de la rue a pour vocation d'améliorer la cohabitation entre tous les usagers de la rue avec une attention particulière aux publics vulnérables et aux piétons. Un plan d'actions sera construit permettant l'émergence d'une meilleure cohabitation sur l'espace public.

On a dénombré en 2022 à Paris, 5580 accidents faisant 357 blessés graves et 47 tués. Les camions sont impliqués dans 18% des accidents.

Les manquements au code de la route seront plus verbalisés et la priorité aux piétons sera rappelée par la police municipale.

Les voies piétonnes et les pistes cyclables seront préservées en changeant les comportements pour arriver à un bon partage des usagers de l'espace public.

Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (Mairie du 12 ème 06/03/2023)

Cette instance est présidée par la Maire et comporte des représentants du Préfet de police, du Parquet de Paris, du Rectorat de Paris, de la Mairie de Paris.;

Les priorités sont la prévention de la délinquance, l'accompagnement des personnes vulnérables et victimes d'infractions pénales.

Trois axes ont été déclinés :

- Les jeunes : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention ;
- Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger ;
- Améliorer l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

Pour chaque axe des actions concrètes ont été définies.

PLU Bioclimatique (Hôtel de ville 06/03/2023)

6300 prescriptions ont été localisées. Le vote en Conseil de Paris puis l'enquête publique auront lieu courant 2023 pour une mise en œuvre fin 2024.

Les grandes lignes adoptées pour ce PLUB sont les suivantes :

- baisser de la densité de la ville ;
- favoriser les réhabilitations ;
- éviter la sur-hauteur ;
- protéger les espaces verts ;
- assurer la mixité bureaux/habitations ;
- protéger les commerces ;
- garder les « dents creuses ».

12 000 emplacements seront réservés pour les espaces verts, les équipements et les commerces. L'existant sera protégé. La part des logements publics sera augmentée. Il n'y aura pas de constructions de logements aux abords du périphérique. Les arbres seront protégés et la végétalisation en pleine terre sera augmentée.

Embellir Paris « jardin de Reuilly » point d'étape (Mairie du 12ème 11/04/2023)

Réaménagement de la place Sarah Monod- Jacques Hillairet :

- végétalisation de l'espace central sur 500 m2 avec plantation de 80 arbres ;
- ajouts de bancs, une fontaine à eau et du mobilier urbain ;
- passage en aire piétonne ;
- modernisation de l'éclairage public pour sécuriser les cheminements piétons ;
- reprise du revêtement au sol ;
- suppression des bornes en granit.

Réaménagement de la rue Erard et place du colonel Bourgoïn

- 1400 m2 de surface de trottoirs élargis ;
- 900 m2 de surfaces végétalisées ;
- réduction de la chaussée routière de la rue Erard à 4,50 m ;
- plantation de 40 arbres ;
- création de 12 jardinières ;
- espace rendu aux piétons sur la place du colonel Bourgoïn.

Commission solidarité inter- quartiers :

Le conseil de quartier Jardin de Reuilly a désigné Samia Petit et Yvon Camus pour le représenter à la commission solidarité inter- quartiers.

Votes crédits accordés aux associations :

Crédits de fonctionnement :

- 2 animations au kiosque du square Jean Morin – 400 € (unanimité) ;
- Animation festive CQ – 100 € (unanimité)
- Conférence Catherine Rossu : 200 € - (unanimité) ;
- Autour de la baleine (fanfare) : 300 € - (unanimité) ;
- Action transition (musique) : 300 € et film : 132 € - (1 voix contre, 1 abstention, 13 voix pour) ;
- Fête au kiosque Nation: 150 € - (unanimité).

Crédits d'investissement :

- Étiquettes circul'livres : 71 € - (unanimité) ;
- Périscope (jeux en bois) : 420 € (unanimité) ;
- Collectif BEL(toiles) : 200 € (unanimité) ;
- 12 sourires (imprimante 3D : 1600 € (2 voix contre – 13 voix pour)

Date et ordre du jour de la prochaine assemblée générale :

En attente de réunions sur le PLUB, la date de la prochaine assemblée générale n'a pas été fixée. L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement en fonction de l'actualité.

Micheline Pressac

Secrétaire du Conseil de Quartier Jardin de Reuilly